

Le délestage est une interruption volontaire, momentanée et localisée de la fourniture d'électricité sur une partie du réseau électrique. Il est déclenché pour éviter une coupure généralisée du système électrique français.

**RTE, le gestionnaire du réseau de transport, pourra demander à SICAE-OISE de le mettre en place, si un fort déséquilibre est constaté entre la production d'énergie électrique et les consommations d'énergie sur le réseau.**

**A savoir :**

- Le risque de délestage est particulièrement élevé lorsque les températures sont basses pendant les heures de pointe : le matin entre 8h et 13h et le soir entre 18h et 20h.
- Chaque coupure n'excédera pas 2h.

**• Comment suis-je informé du risque de délestage dans les prochains jours ?**

**Le gestionnaire du réseau de transport RTE** met à disposition un site internet afin de bénéficier de toutes les informations nécessaires en cas de risque de délestage sur votre zone géographique :

- 1- Je m'abonne à l'alerte** vigilance coupure
- 2- Je sais** chaque jour s'il y a **un risque de coupure** pour le jour même et le lendemain (signal rouge)
- 3- Je sais** quand et quels **éco-gestes** adopter afin d'éviter qu'un délestage soit nécessaire



The screenshot shows the 'écowatt' website with the text: 'Ma météo de l'électricité pour éviter les coupures'. Below this, it says 'Inscrivez-vous sur le site monecowatt dès maintenant en cliquant sur ce lien' and features a blue button that says '\_Rejoignez le mouvement !\_'

**Durant les pics de consommation, en hiver, le plus efficace est d'agir pour éviter le délestage**

**Bonnes pratiques et précautions**

- Fixer la température des logements, bureaux et locaux professionnels à 19°C et tenter, les jours d'Ecowatt rouge, de baisser votre consommation autant que possible (chauffage et éclairage).
- Décaler certains usages domestiques : lave-vaisselle, machine à laver, recharge des voitures électriques.
- N'utilisez pas les ascenseurs lors d'un délestage ou lorsqu'un risque de délestage est confirmé sur votre commune.

Retrouvez l'ensemble des écocgestes sur le site [Ecowatt](#)  
et une foire aux questions sur notre [site internet](#) > **Actualité délestage**

**• Comment suis-je informé en cas de délestage sur ma commune ?**

**En cas de mise en place de délestage dans votre commune, SICAE-OISE vous informera de l'activation du délestage par le biais de son site internet [sicae-oise](#). Les informations suivantes seront mises à votre disposition :**

- Heure estimative du début de la coupure et du retour à la normale
- Liste des communes impactées par la coupure